



Mouvement
des Entreprises de France
MEDEF

Le Président

Monsieur François REBSAMEN
Ministre du Travail, de l'Emploi, de la
Formation professionnelle et du
Dialogue social
127 rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le 11 juin 2015

Objet : Droit du travail à Mayotte - Intérim

Monsieur le Ministre,

Je suis alerté par nos représentants à Mayotte de la situation très dégradée de l'emploi à Mayotte.

Face à cette situation, paradoxalement, il apparaît que plusieurs leviers existants en métropole et de nature à favoriser l'emploi y compris dans une conjoncture économique défavorable, ne soient pas mobilisables à Mayotte.

Ainsi par exemple, la législation de droit du travail métropolitain (et en vigueur dans tous les autres DOM autorisant) ouvrant la possibilité d'avoir recours au travail temporaire et aux entreprises d'intérim n'est toujours pas transposée dans le droit du travail à Mayotte.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que la possibilité de recourir à l'intérim constituerait un véritable levier en termes de création d'emplois en particulier dans les secteurs du BTP, du tertiaire, de la restauration, des services.

L'intérim constitue en effet un des rares facteurs de flexibilité pour les entreprises et de développement économique.



Mouvement
des Entreprises de France
MEDEF

Il constitue dans le même temps un moyen efficace pour favoriser l'insertion professionnelle de salariés aujourd'hui exclus du monde du travail, ce d'autant que l'intérim débouche fréquemment sur des embauches à durée indéterminée.

C'est enfin, un frein supplémentaire et incontestable au travail dissimulé.

Vous savez notre engagement en faveur de l'emploi. Cet engagement ne saurait s'arrêter aux portes de la métropole.

C'est au nom de cet engagement partagé que je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire en sorte que dès 2015, les entreprises à Mayotte puissent enfin également recourir au travail intérimaire, comme cela est possible en Métropole.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma de ma haute considération.

Pierre Gattaz

Pierre Gattaz
Pierre GATTAZ